

N° 127/2024

Département de la Somme

Arrondissement d'AMIENS

Communauté de Communes
Nièvre et Somme
1, allée des quarante
Parc d'Activités des Hauts du
Val de Nièvre – BP 30214
80420 FLIXECOURT

Tél : 03.22.39.40.40

OBJET :

Pole Métropolitain du Grand
Amiénois – représentants de la
communauté de Communes
Nièvre et Somme au Sein de la
Commission Urbanisme

Date de convocation :
12 septembre 2024

Date de séance :
18 septembre 2024

Date d'affichage :
24 septembre 2024

Membres en exercice : 55

Membres présents : 42

Membres votants : 44

Jours et heures d'ouverture :

du lundi au jeudi

de 8h30 à 12h00

de 13h30 à 17h00

du vendredi de 8h30 à 12h00

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-huit septembre, le Conseil
communautaire légalement convoqué s'est réuni en la salle des
fêtes de Domart-en-Ponthieu, sous la présidence de Monsieur
René LOGNON.

Etaient présents :

Mmes BENEDINI, DUFRENOY, CHEVALIER, LEPOIX, LEBRUN,
DIRUY, SOUILLARD, DE ALMEIDA, MINET, LICOUR, LEMAIRE,
CERNEY, ALEXANDRE,

Mrs PINCHON, HERBETTE, FOURCROY, DELASSUS, ALEXANDRE,
POISSON, DELFOSSE, MARECHAL, GAILLARD, LOGNON,
DELAFOSSÉ, GUILLOT, COLOMBEL, MAUGER, CARPENTIER, BEC,
FRANCOIS, WALIGORA, TIRMARCHE, OLIVIER, BELLAREDJ, HENRY,
PARMENTIER, CARLE, DELATTRE, LOUETTE, BOULARD, DUCROTOY,
GROSSEL,

Etaient absents, excusés :

Mmes CAPRON, ROUSSEL,
Mrs LEITAO, DE LIMERVILLE, MOREL, VIGNON, LEULIER, MADANI
BUTIN, BLAIZEL, DELVILLE, BOULLET, LEBLANC D, LEBLANC JM

M MOREL donne pouvoir à Mme LEPOIX
M DELVILLE donne pouvoir à M FRANCOIS

Secrétaire de séance : Mme DE ALMEIDA

La séance étant ouverte,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté de Communes Nièvre et Somme
actuellement en vigueur,

CONSIDERANT la nécessité de délibérer à nouveau pour désigner
un nouveau membre pour représenter la CCNS au sein de la
commission SCOT et Urbanisme du Pôle Métropolitain du Grand
Amiénois.

Monsieur le Président expose : Mme Maryline PRUVOST n'étant plus déléguée communautaire pour la commune de l'Etoile, il convient de délibérer à nouveau pour procéder à son remplacement au sein de la commission SCOT et Urbanisme du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

Après en avoir délibéré, sont élus, à l'unanimité, comme représentants de la CCNS au sein de la commission SCOT et Urbanisme du Pôle Métropolitain du Grand Amiénois.

Membres :

- Monsieur Michel HENRY
- Madame Catherine BENEDINI
- Monsieur Patrick GAILLARD
- Madame Brigitte LEPOIX

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an indiqués ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Le Président.



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire compte tenu de sa transmission en préfecture le 23 septembre 2024 et de sa publication le 24 septembre 2024.

